



SNE - SNUITAM



FSU - MEDDE / METL

## **Déclaration CGT et FSU au CCAS des MEDDE/MLETR le 18 novembre 2014**

Ce dernier CCAS du mandat commencé en février 2012, est l'occasion de faire un bilan des actions menées par les membres du CCAS dans ses 5 commissions, au service de l'action sociale des personnels des MEDDE/MLETR, actifs et retraités et de leurs familles et pour améliorer le fonctionnement des CLAS dans les services du MEDDE/MLETR et dans les DDT-M.

Ce bilan succinct sera complété par chaque président de commission.

La CGT et la FSU retiennent comme un temps fort l'organisation de la rencontre nationale des présidents de CLAS fin 2012 après 6 ans d'absence et demandent de programmer dès maintenant une nouvelle rencontre au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Elles se félicitent d'avoir largement contribué à l'actualisation des textes relatifs au fonctionnement et aux prérogatives du CCAS, des CRCAS et des CLAS publiés en octobre 2014 et soulignent que grâce à la volonté et à la ténacité du président du CCAS notamment, des entrevues ont pu enfin être obtenues auprès des conseillers successifs des cabinets ministériels pour réaffirmer la nécessité de préserver et d'améliorer l'action sociale au sein des MEDDE/MLETR mais également dans les établissements publics qui en relèvent.

La CGT et la FSU ont exigé et obtenu qu'une première rencontre des présidents de CRCAS soit organisée en avril 2014 qui devra être renouvelée tous les ans.

La formation de tous les présidents de CLAS a pu être menée pendant ce mandat. Il s'agit là aussi de prévoir dès le 2<sup>ème</sup> semestre 2015 une première session suite au renouvellement des CLAS qui doit être effectif partout impérativement avant les vacances de février 2015, tout comme le CCAS. De même, il sera nécessaire d'organiser une formation spécifique pour les présidents de CRCAS dès début 2016.

La bataille de l'ensemble des acteurs sociaux (syndicats et associations) au niveau national et dans les services, a permis d'obtenir de la Ministre une démarche officielle en direction de France Domaine pour maintenir le patrimoine social (centres de vacances et unités d'accueil). Nous attendons des effets concrets et la sanctuarisation de ce patrimoine pour les années à venir.

En ce qui concerne les retraités : l'ouverture obtenue auprès du cabinet de la ministre de la Fonction Publique lors du CIAS du 14 novembre 2014 pour obtenir un fichier des retraités à jour,

auprès du SRE (service des retraites de l'Etat), doit aussi se traduire par un travail approfondi au sein des MEDDE/MLETR pour développer l'information des retraités en matière d'action sociale. En liaison avec le CHSCT Ministériel, le suivi médical post-professionnel des agents retraités, obligatoire réglementairement, doit également être enfin mis en place.

Un des domaines sur lequel aucune avancée n'a été obtenue, c'est bien celui du logement avec le refus du ministère jusqu'à présent, de permettre aux agents des MEDDE/MLETR de bénéficier, comme dans plusieurs autres ministères, d'aides et de prêts spécifiques pour l'amélioration de l'habitation et l'accèsion à la propriété. Un comble pour le ministère en charge du logement !!! Bien entendu, pour la CGT et la FSU, cette demande reste d'actualité.

Les coûts liés à la restauration continuent d'augmenter tant du côté du fonctionnement des structures que des prix des denrées avec l'augmentation du taux de la TVA et le refus d'exonérer la restauration sociale et collective des salariés de cette hausse. La CGT et la FSU demandent aux MEDDE/MLETR d'intervenir auprès de la Fonction Publique pour maintenir et créer des restaurants inter-administratifs y compris dans les petits départements et d'augmenter l'enveloppe budgétaire pour que le reste à charge des agents n'excède pas la valeur du point d'indice.

De même, si les MEDDE/MLETR veulent vraiment qu'une action sociale collective se développe dans tous les services, il est impératif de porter l'enveloppe des crédits CIL à 1 million d'euros dans un budget d'action sociale qui doit lui-même être porté à 3 % de la masse salariale et des pensions.

Je terminerai en indiquant que, selon des remontées du réseau des assistants de service social, la DRH proposerait à certains ASS d'expérimenter un nouvel outil de recueil des données sur les agents ayant des difficultés et ayant recours au service social. Ce projet de fichier, puisqu'il faut bien appeler les choses par leur nom, n'ayant fait l'objet d'aucune information auprès de la CNIL ni d'aucune présentation ni avis du CT Ministériel ni du CCAS, rencontrera clairement l'opposition de la CGT et de la FSU si la DRH persiste à vouloir l'imposer sans aucune concertation préalable, laissant supposer une possible volonté de renaissance d'un fichier de type « OSAME » qui avait déjà, en son temps, été rejeté.

Ceci n'est certainement pas la réponse à apporter aux agents dans cette période où l'ambiance de travail et les incertitudes pour leur avenir, provoquent beaucoup de souffrance et de mal-être dans les services.

Je souhaite, au nom de la CGT et de la FSU, une très bonne retraite aux collègues qui vont partir dans les prochains mois et notamment au président du CCAS et un retour dans les services dans de bonnes conditions pour celles et ceux qui ne seront pas dans la prochaine équipe du CCAS.

Les représentants CGT et FSU au CCAS des MEDDE/MLETR.